

## Un endettement encore modéré mais une capacité d'autofinancement insuffisante

### L'endettement est comparativement faible

L'endettement<sup>1</sup> est une question très sensible à Cadillac. Le maire actuel et ses adjoints avaient hérité d'une situation de ce point de vue très dégradée. La Chambre régionale des comptes comme la Préfecture et la Trésorerie générale avaient alors jugé inéluctable le relèvement substantiel de la fiscalité locale. A aucun moment la cession de terrains appartenant à la ville n'avait été suggérée pour résorber le déficit. Cadillac avait alors des réserves foncières accumulées au fil des mandats successifs mais, en matière de gestion communale, la cession de terrains présente toujours un risque pour l'avenir car elle affecte le patrimoine et les marges de manœuvre des générations futures.

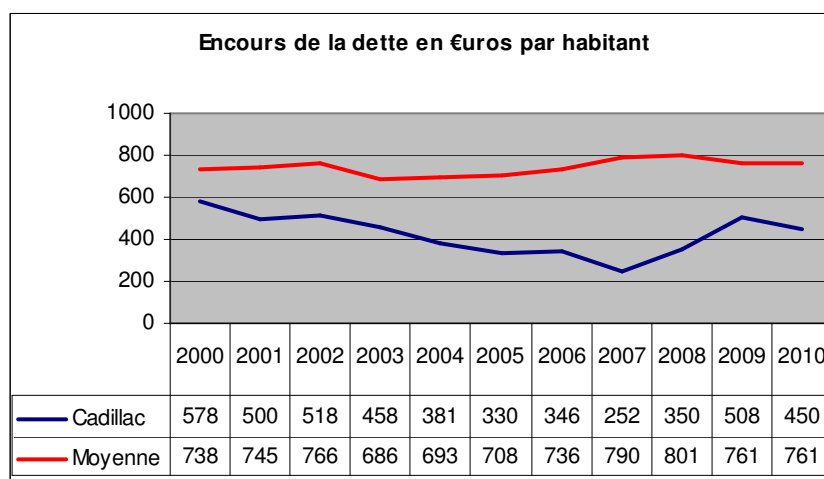
Grace à l'augmentation des impôts la situation fut assainie dès le deuxième mandat de l'équipe actuellement en place mais les impôts n'ont pas été diminués pour autant et les réserves foncières ont été épuisées ce qui, en d'autres temps, aurait été jugé sacrilège.

Sur le graph ci-contre on s'aperçoit que la dette à la fin de l'année

2000 est même inférieure à la moyenne des communes de même catégorie démographique. Elle poursuit sa dégrèvement jusqu'en 2007 puis repart à la hausse avec l'actuelle municipalité qui semble avoir oublié les leçons du passé alors que la moyenne des communes de même catégorie a tendance à se stabiliser.

L'endettement est encore inférieur à la moyenne mais les travaux de restauration de l'école et surtout le projet d'une nouvelle station d'épuration va définitivement ruiner les efforts réalisés sur une longue période.

En effet, **les prêts étant remboursés, l'équivalent des sommes jusqu'alors consacrées au remboursement des annuités d'emprunts auraient pu se transformer en excédents susceptibles de permettre à la commune d'autofinancer une part importante de ses investissements.** Ce ne fut pas le cas. Cette aisance financière retrouvée a été en réalité totalement absorbée par la progression des charges de fonctionnement courantes.



<sup>1</sup> Ces informations ont été puisées sur le portail du ministère de l'économie des finances et de l'industrie <http://www.colloc.bercy.gouv.fr/>. Pour les consulter cliquer dans la dernière case de droite intitulée **DECOUVREZ LES COMPTES DES COMMUNES** sur la ligne « (Si vous ne parvenez pas à accéder à votre département, cliquez **ici**) », choisissez ensuite le département qui vous intéresse, ici [33 Gironde](#), puis dans la liste alphabétique qui vous est proposée sélectionnez votre commune.

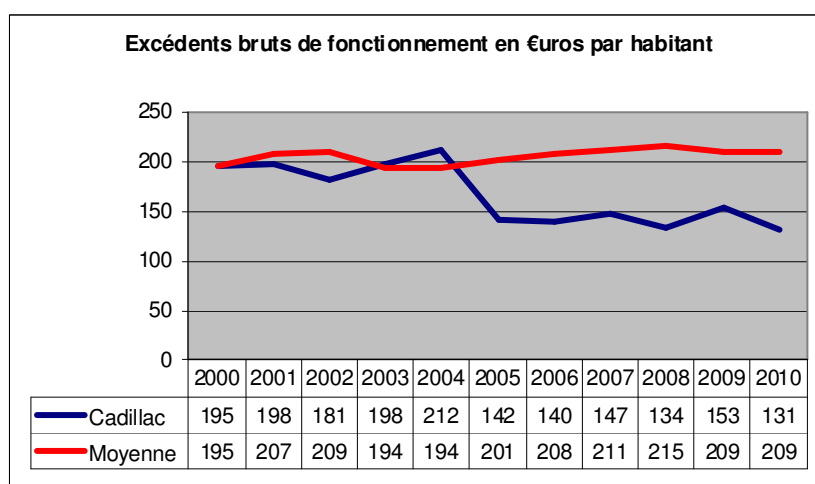
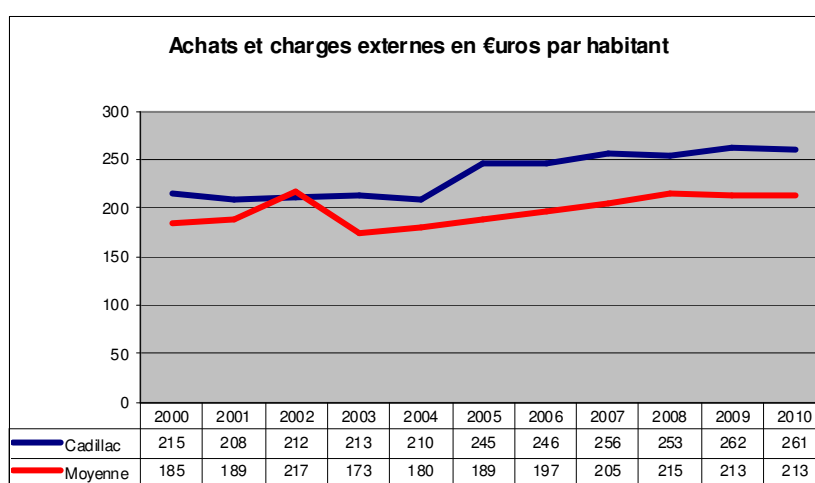
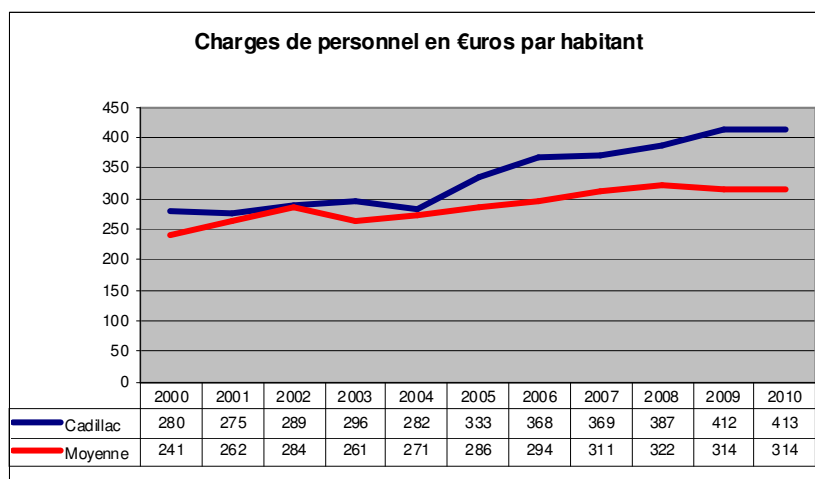
## La capacité d'autofinancement est très limitée

Les charges de personnel ont paru se stabiliser sur la période 2003-2004 qui correspond à la création de la communauté de communes et au transfert à celle-ci de services gérés jusque là par la mairie. Les charges de personnel ont ensuite repris leur progression. Ainsi, le différentiel avec la moyenne qui était de 11 € par habitant en 2004 s'est creusé jusqu'à 99 € par habitant en 2010.

Certes, ce constat mériterait d'être nuancé si la mairie avait moins recours aux entreprises extérieures pour des fournitures et services qu'elle serait apte à fournir. Or, c'est loin d'être le cas comme le révèle le graphe ci-contre.

Les achats et charges externes suivent la même évolution que les dépenses de personnel : décrie en 2003 puis reprise ensuite de leur progression.

Dans les deux cas, les charges de Cadillac sont globalement supérieures à la moyenne des communes de taille similaire.



Ainsi s'explique le paradoxe selon lequel, malgré une forte pression fiscale, Cadillac dégage moins d'excédents que la moyenne. Le différentiel, après un timide rebond en 2009, s'est d'ailleurs encore creusé en 2010. En clair, dégageant peu d'excédents, la ville de Cadillac a une capacité d'autofinancement moindre que ses consœurs. Elle n'a pu en réaliser jusqu'ici que grâce à des ventes de terrains. Ses réserves foncières épuisées, elle ne peut en réaliser de nouveau et, par conséquent supporter le poids de nouveaux emprunts, qu'en augmentant le prix de ses services tels que restauration scolaire, concessions dans le cimetière communal comme elle vient de le faire ou en augmentant ses impôts 2011 de 3%, en attendant mieux pour financer sa station d'épuration sur..... les Coteaux.